

Compte-rendu de l'Assemblée Générale de l'UGSEL Dauphiné Savoie du mercredi 17 janvier 2018

Présents : P. LUQUET (président UGSEL DS) ; I. DEPRAZ (directrice UGSEL DS) B. MICHOU (38) ; L. MONTIGON (réfèrent UGSEL à la DRDJSCS Auvergne Rhône Alpes) ; G. ROBERT (pdt UGSEL 73) ; M. ZANOTTI (charge de missions UGSEL 26/07) ; J.M. CHAUVETET (président UGSEL 74) ; B. SAGE (directeur UGSEL 26/07) ; B. DE GELIS (président d'honneur UGSEL 38) ; M. GRANDIN (président UGSEL 38) ; P. MOREL (directeur UGSEL 38) ; C. AMIOT (directeur UGSEL 74) ; C. DEVEZA (UGSEL 38 et secrétaire DS) ; G. MORAND (CE UGSEL 74) ; A. SIMON (CSN et CTN VTT RAID , UGSEL 26/07) ; P. MORAND (secrétaire UGSEL 26/07) ; V. CAVALLI (vice-présidente 38)

Excusés : P. COUTURIER (coordinateur territorial UGSEL Auvergne Lyonnais) ; JR PLAIGE (directeur diocésain 38) ; M. HERITIER (directeur diocésain 74) ; G. DUPONT (représentant CE 2d degré) ; F. SCHELSON (COMEPES 38) ; P. JOUVE (directeur diocésain 07) ; B. FOUILLARD (Formiris) ; C BALMAND (secrétaire administrative UGSEL 38 et DS).

Accueil du président Pierre LUQUET qui ouvre l'Assemblée Générale de la « Fédération Sportive et éducative de l'Enseignement Catholique », territoire Dauphiné Savoie, communément appelée UGSEL DS. Il remercie tous les présents.

Il rend hommage à Colette AMBROISE-THOMAS, décédée à l'automne 2017, qui était trésorière de l'UGSEL DS. Hommage à la femme qu'elle était, à son engagement dans l'enseignement catholique en général et à l'UGSEL en particulier. Hommage suivi d'une minute de silence.

Il présente ses vœux les meilleurs pour cette nouvelle année, tant sur le plan institutionnel et professionnel, que sur le plan personnel et familial.

Tour de table de présentation des membres participant à l'AG

Approbation à l'unanimité du compte-rendu de la précédente AG.

Rapport moral du président Pierre LUQUET

Il rappelle que l'UGSEL DS a deux représentants au conseil national (Isabelle DEPRAZ et Jean-Marc CHAUVETET Trésorier National)

Retour sur la réunion des présidents et l'AG de l'UGSEL National par Jean Marc CHAUVETET

2016-2017 fut une bonne année pour l'UGSEL Nationale

Au cours de l'année, un développement s'est fait autour de la santé (formation au 1^{er} secours, réflexion sur l'addiction, ...)

Evolution au plan sportif, avec le recadrage des règlements et une réflexion sur le sport scolaire, ainsi que le dédoublement des championnats (promo et élite)

Il est noté une amélioration sensible et une évolution des applications qui deviennent plus performantes.

En 2017, il y a eu une réflexion sur les pratiques. Un livret de formation bien fait par l'UN. En parallèle, des questions apparaissent : faut-il distribuer ce livret à tous les professeurs en vue des épreuves du baccalauréat (HNSS) ? Quel contenu de la formation nationale pour certaines disciplines ? Quels critères de sélection ? Quel contenu exact pour le baccalauréat ? (les entretiens des épreuves du baccalauréat dépassent la stricte connaissance de la discipline). Par ailleurs, au cours de ces entretiens des 4 points du HNSS, apparaît une méconnaissance du fonctionnement de l'UGSEL par les gens de l'UNSS et vice versa.

La directrice l'UGSEL DS, Isabelle DEPRAZ fait observer qu'elle n'a pas toujours connaissance des élèves validés HNSS en tant que JO.

Il est donné des informations concernant la CNAPEP, CSN, CNAPES, COMEPES, Il est mentionné des commissions différentes qui s'ignorent.

Il est à noter que le 1^{er} degré n'est pas représenté dans les conseils d'administration des comités. Cela interroge.

Appel à candidature. :

- poste de président : Jean Marc CHAUVETET
- poste de vice-président chargé des finances : LUQUET Pierre
- poste de trésorier : Bernard MICHOU
- poste de secrétaire : Véronique CAVALLI

Il rappelle le nom des membres des différentes commissions :

- CSN : Anne SIMON
- CNAPEP : Marianne BARINGOU
- CNAPES : Michel GRANDIN
- COMEPES : Fabrice SCHELSON

En 2017, 4 championnats Nationaux organisés en DS. Le détail dans le rapport d'activités présenté plus loin.

Colette AMBROISE-THOMAS représentait l'enseignement catholique au CAEC. Elle est remplacée par Jean-Marc CHAUVETET. Grégory MORAND y est présent en tant que délégué académique du Synadic, organisme professionnel des chefs d'établissements.

Une demande de partenariat a été faite à la fédération de Badminton et d'Athlétisme. Pas de retour à ce jour.

Les relations avec Jeunesse et Sport sont plus faciles et plus riches, grâce à Luc MONTIGON

Les Journées Académiques du Primaire (JAP) ont eu lieu à Entre Deux Guiers. Tout s'est bien passé grâce à l'organisation efficace de Patrick MOREL.

La carte M'RA est remplacée par le PASS-REGION.

Conclusion : Le président termine en remerciant chacun pour son investissement, les participants et en particulier, Isabelle et les deux Christiane.

Rapport d'activités : par la directrice Isabelle DEPRAZ

Les participations :

Sports individuels : Championnats académiques : 2115 (2206) individuels et 215 (228) équipes (moins 91 indiv et plus 13 équipes)

Championnats Nationaux : 807 (690) élèves et 143 (112) équipes (plus 117 indiv et plus 31 équipes. Hausse due au championnat Elite et Promo)

Sports collectifs : Nombres d'équipes : 121 (130) équipes en finales académiques

75 (69) équipes en finales super région

18 (28) équipes en finales nationales

(Légère baisse due à une meilleure compréhension des règlements. Les équipes se sont inscrites dans les bonnes filières.)

Les résultats nationaux :

Sports individuels : 58 (33) titres nationaux et 13 (20) en équipes

51 (36) médailles d'argent et 14 (15) par équipes

48 (28) médailles de bronze et 12 (18) par équipes

(en individuel ou double filière élite et promo)

Sports collectifs : 1 (1) titre national

2 (4) médailles d'argent

1 (8) médailles de bronze

(moins d'inscriptions en élite)

Juges élèves :

Au niveau académique : 168 (99) élèves ont suivi une formation de juges

Au niveau national : 45 (10) élèves ont suivi une formation de juges

(hausse due à l'organisation du national d'escalade)

Il y a eu beaucoup plus de formations sur notre territoire.

FISEC : Pas de délégation française cette année

Bilan des championnats nationaux 2017 :

Ski nordique : du mercredi 29 au vendredi 31 mars au PRAZ de LYS

Escalade : du mercredi 10 au vendredi 12 mai à CHAMONIX

Foot Ball minimes MG Elite et Promo : mercredi 31 mai et vendredi 2 juin

Championnats nationaux 2018 :

Biathlon : jeudi 8 et vendredi 9 février à GRESSE EN VERCORS (38)

Ski alpin : jeudi 22 et vendredi 23 mars à CHAMROUSSE (38)

Judo : du vendredi 23 au dimanche 25 mars à LA ROCHE sur FORON (74)

Basket Ball (MF, MG, et Lycée filles) : du mercredi 16 au vendredi 18 mai à VOIRON (38)

Rugby (juniors) : du mercredi 4 au vendredi 6 avril à MALISSARD (26)

Hand Ball (Lycée filles) : du mercredi 16 au vendredi 18 mai à CHATEAUNEUF de GALAURE (26)

Raid : du mercredi 22 au vendredi 24 mai à CREST (26)

JAP 2017

Dates : jeudi 29 et vendredi 30 juin

Lieu : ENTRE DEUX GUIERS (38)

Public : Ecoles : Sainte Thérèse de MOUTIERS (73), Les Maristes à BOURG de PEAGE (26), Saint Joseph à RUOMS (07), Saint François des Cordeliers à SEYNOD (74), Plampalais à SAINT GEOIRE en VALDAINE (38), Villa Hélène à SAINT EGREVE (38), Notre Dame de la Délivrande à SAINT MARTIN D'HERES (38), Sainte Marie à VOIRON (38)

Effectifs : 218 élèves, 24 accompagnateurs, 12 organisateurs

Logement : camping dans un gymnase (pluie)

Activités : Sur le thème de l'eau : Découverte de la rivière GUIERS : animation « les invertébrés »(SIAGA)
Parcours ludique des hydro machines
Course d'orientation
Randonnée pédestre « découverte de la Voie Sarde » avec visites des grottes des Echelles

Veillée : Chaque école avait inventé les paroles d'un couplet de la chanson « Gens de l'Isère ». Les écoles devaient écrire des paroles parlant de leur établissement scolaire ou de leur ville. Ainsi, au fil de la chanson, les élèves découvraient les différentes écoles ou régions En parallèle, chaque classe a présenté des activités réalisées pendant l'année, sur le thème de l'eau, sous forme de photos ou vidéos.

Chaque école de l'Isère a correspondu avec une école de l'un des autres départements.

LE SECOURISME (diplômes PSC1 délivrés et moniteurs)

Ardèche :	124 (192) élèves diplômés	0 adultes	9 moniteurs (ayant effectué au moins une session)
Drôme :	415 (318) élèves diplômés	27 adultes	13 moniteurs
Haute Savoie :	1243 (1147) élèves diplômés	83 adultes	25 moniteurs
Isère :	4498 (272) élèves diplômés	86 adultes	16 moniteurs
Soit au total :	2222 (1929) élèves	196 (152) adultes	63 (50) moniteurs

Il y a 13 enseignants formateurs supplémentaires. Mais il manque d'instructeurs (formateurs de formateurs). Il serait souhaitable d'avoir un instructeur par comité. Une formation de formateurs de formateurs se déroulera en novembre 2018. Appel à candidature.

La directrice fait une proposition de modification concernant le nouveau règlement permettant de régler les litiges. Elle propose de rajouter :

Article 10 : Qualifications aux épreuves nationales

10.1 En sports collectifs, gymnastique artistique féminine et masculine et en GR, les modalités de qualification sont précisées dans les règlements particuliers.

En sports collectifs l'équipe qualifiée au championnat National devra inscrire sa composition d'équipe sur USPORT avant la date limite fixée par l'UGSEL Nationale.

10.2 En athlétisme et en natation, la C.T.N. concernée fixe la liste des individuels d'après les minima s publiés en début de chaque année scolaire. La C.T.N. peut ensuite, au vu des résultats territoriaux et de comité, compléter cette liste, la participation aux championnats territoriaux restant obligatoire. La qualification en championnats par équipes se fait en fonction des résultats des championnats territoriaux et éventuellement des championnats de comité.

10.3 Pour les autres sports, les services nationaux, avec l'accord de chaque C.T.N., publient en début d'année scolaire le tableau fixant le nombre de qualifiés (individuels et équipes), quotas de base, ainsi que les quotas supplémentaires tenant compte des résultats nationaux de l'année précédente. Ce sont les C.S.T. qui décident de placer les quotas supplémentaires. **La liste des qualifiés est envoyée au territoire pour que le directeur puisse faire les qualifications sur Usport. Au plus tard le lendemain à 18h de la date limite de l'organisation du championnat territoriale. Des extensions de date limite pourront être fixées par le directeur du territoire.**

10.4 Pour les APPN, ce sont les C.S.T. de chaque sport qui décident des qualifiés et transmettent la liste des qualifiés au plus tard une semaine après la compétition, **au territoire pour que le directeur puisse faire les qualifications sur Usport.**

10.5 : Lorsqu'il n'y a pas de compétition de comité du territoire voir au niveau super territorial organisée, en raison du peu d'effectif : un établissement peut demander la qualification au championnat National de ses licenciés en respectant les quotas imposés par l'UGSEL National et avec accord de son comité.

Pour cela il devra inscrire ses élèves sur Usport avant la date limite fixée par le territoire qui décidera de faire ou non une compétition qualificative.

10.6 Pour toutes les épreuves nationales donnant lieu à l'attribution de quotas supplémentaires, aucune demande de qualification exceptionnelle n'est acceptée, les territoires pouvant répartir librement leurs quotas de qualifiés supplémentaires.

10.7 Dans tous les sports c'est le territoire qui enverra les résultats et le relevé des élèves qualifiés à l'UGSEL Nationale. Sauf en ski alpin et ski nordique où ce sont les comités qui envoient leurs relevés de qualifiés à l'UGSEL du territoire et qui enverra la liste des qualifiés à l'UGSEL Nationale.

10.8 Lorsqu'un enseignant ne souhaite pas inscrire ni accompagner un élève à une compétition sportive prévue au calendrier territorial: le chef d'établissement peut s'il le souhaite autoriser son élève à participer à la compétition avec un ordre de mission. L'élève sera accompagné par un adulte avec l'autorisation de son représentant légal, mais confié à un enseignant ayant une licence encadrement.

Néanmoins, l'élève devra obligatoirement avoir une licence UGSEL en règle. C'est le comité qui décidera ou non de l'inscrire.

Article 11 : Qualifications aux épreuves territoriales

Toutes les inscriptions pour les compétitions de territoires devront de faire sur Usport.

Les comités feront leurs qualifications sur usport à conditions que les élèves soient bien inscrits.

Seuls les élèves inscrits sur usport pourront participer à la compétition de territoire. Exceptés en sports collectifs, où seules les équipes qualifiées au niveau national seront obligées de s'inscrire pour valider leurs inscriptions.

Ces rajouts permettraient de statuer, au cas où un enseignant ne souhaiterait pas accompagner un élève à un championnat, cet élève pourrait participer, accompagné par un adulte sous l'aval de son représentant légal, après que ces derniers aient reçu un ordre de mission de chef d'établissement.

Il faut impérativement l'aval du chef d'établissement, mais ce dernier ne doit pas empêcher un élève de participer, sous peine de le pénaliser pour le BAC et que les parents portent plainte contre lui.

Rapport de la CRAPEPS : par la directrice, Isabelle DEPRAZ

LES FORMATIONS DE LA CRAPEPS

Intitulé	Dates	Lieu	Formateur	Nombre de participants
Améliorer sa présence vocale et sa posture	Lundi 11 et mardi 12 janvier 2016	Portes les Valence	DIDIER Alice	Annulée
Danse à l'école 1	27 janv et 23 mars	Tain l'hermitage	JIQUEL LAGARDE Cécile	19
Danse à l'école 2	14 oct et 09 dec	Tain l'hermitage	JIQUEL LAGARDE Cécile	8
Danse à l'école 3	10 fev et 13 avril	Tain l'hermitage	JIQUEL LAGARDE Cécile	9
APS 26/07	10 fev	Gane	BATARD Willy	9
APS St Julien	mer 16 mars	St Julien en Genevois	BATARD Willy	14
PSC1	mer 27 avril	Gières	LOPEZ Stéphanie	9
PSC1 pour la FSCF	Lundi 21 dec	Chambéry	LOPEZ Stéphanie OLIVIER Alexandre	16
PSC1 pour ISFEC	23 et 30 oct	Grenoble	DIDIER Cédric	12
Recyclage PSC1 26/07	06-janv	Valence	MORAND Pascal	11
Recyclage moniteurs PSC1	Mer 03 novembre Mer 10 novembre Mardi 17 novembre Mardi 24 novembre	La Roche/Foron (74) La Roche/Foron (74) VALENCE (26/07) LA TRONCHE (38)	BATARD Willy	41
Formation F de F PSC1	mer 07 au ven 17 juin 16	Voiron	BATARD Willy JENNY Mathieu BIBLOQUE Alexandre	7
12 formations				155

Rapport financier : par Pierre LUQUET

Compte tenu du décès prématuré de la trésorière parvenu le 18 décembre il n'est pas possible de présenter un bilan financier complètement arrêté à la date de l'AG. Les grandes lignes ont néanmoins été présentées. La situation financière de l'UGSEL est saine. Mais nous sommes toujours en attente du versement de la subvention du conseil régional.

Approbation des trois rapports : chacun a été approuvé à l'unanimité.

Cotisations pour la rentrée 2018 : il est proposé d'augmenter les cotisations comme suit :

Pour le 1er degré : de 0,37 à 0,38€

Pour le 2d degré : de 0,65 à 0,68€

Proposition adoptée à l'unanimité.

Présentation des propositions et orientations du conseil régional Auvergne Rhône Alpes :

La carte pass'région :

MANUELS SCOLAIRES

Dans la Région Auvergne Rhône Alpes, vous bénéficiez d'un crédit de 50 à 100 €, en fonction de votre niveau d'études

CULTURE:

5 places de CINÉMA

30 € pour des SPECTACLES,

8 € pour les LIVRES

Accès gratuit et permanent aux MUSÉES,

1 an d'accès gratuit et illimité de musique en streaming et 4 jeux vidéo

PERMIS DE CONDUIRE ET BAFA

A partir de 2018, la Région pourra vous aider à financer votre permis de conduire ou votre BAFA !

EQUIPEMENT PROFESSIONNEL

Vous avez droit à l'Aide au 1er équipement professionnel. Entre 50€ et 400€ selon la formation préparée.

FORMATIONS AUX PREMIERS SECOURS

Apprenez les gestes qui peuvent sauver des vies ! Un rendez-vous sera rapidement pris avec la région afin que l'UGSEL puisse intégrer ce programme.

30€ de réduction pour **UNE LICENCE SPORTIVE** auprès de 80 disciplines; L'UGSEL n'est pas concernée.

Manifestations : En 2017, 237 jeunes ont pu assister au match mondial de Hand à Albertville (Danemark-Hongrie), invités par la région.

En 2018, invitation à la coupe du Monde de ski , à Tignes le 27 janvier. Personne ne s'y est rendu.

1^{ère} édition d'une manifestation régionale sport nature jeunes 2018, mardi 27 mars à Vallon Pont d'Arc (arrivée et veillée le 26) et le mardi 15 mai (arrivée et veillée le 14). Il s'agit d'un Raid nature proposé par le Conseil Général.

Budget prévisionnel :

BUDGET PREVISIONNEL 2018

RECETTES			107 500 €
SUBVENTIONS		50 500 €	
CNDS		5 000 €	
Formation jeunes	1500		
Formation dirigeants	1500		
Réduction des inégalités	2000		
Conseil régional		45 500 €	
Formation jeunes	2000		
Fonctionnement	30000		
(Nordique, alpin, judo, BB, RY, HB, RAID)	10500		
Kit secourisme (3)	3000		
FORMIRIS		6 000 €	
COTI SATIONS U.D.		35 000 €	
U.D. Isère		8 000 €	
UD/UR/SRE		4 000 €	
UGSEL Nationale		1 000 €	
Engagements établissements		3 000 €	
DEPENSES			107 500 €
Frais administratifs		3 000 €	
Charges locatives		4 500 €	
Salaires et charges		16 500 €	
Cotisations, abonnements		940 €	
CRAPEPS		6 000 €	
Formation jeunes		3 500 €	
Animation A.S., compétitions.....		58 500 €	
Journ. Acad. Prim.		5 000 €	
Kits secourisme		6 000 €	
Achat récompenses		2 000 €	
Frais missions		1 500 €	
Assurance		60 €	

Approbation à l'unanimité de ce budget

Date et lieu du prochain CA et SRE : mercredi 28 juin à SEYNOD (74)

La soirée se termine par un moment convivial autour d'un buffet dinatoire